



**Aux membres du Conseil
intercommunal**

Founex, le 28 mai 2024/AF/cc-14

CONVOCA T I O N

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil intercommunal des SITSE qui se tiendra le :

Jeudi 6 juin 2024 à 20h00

au bâtiment des SITSE, salle de conférence des SDIS, ch. de Balessert 5 à Founex.

Ordre du jour :

Administration et but principal, épuration (11 communes)

1. Appel.
2. Mutations.
3. Assermentations.
4. Approbation du procès-verbal n° 54 du 14 mars 2024.
5. Communications du bureau.
6. Communications du Comité de Direction.
7. Elections statutaires :
 - a. Election du Président du Conseil intercommunal
 - b. Election du Vice-président du Conseil intercommunal
 - c. Election de 2 scrutateurs et 2 scrutateurs suppléants
 - d. Election des membres à la commission de gestion (1 pers. par commune)
 - e. Election des membres à la commission des finances (1 pers. par commune)
8. **Préavis n° 261/2024**, relatif aux comptes 2023.
9. Divers et propositions individuelles.

1er but optionnel, Eau potable (9 communes)

10. **Préavis n° 262/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour des travaux d'entretien sur la conduite lacustre des Saules à Coppet.
11. **Préavis n° 263/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 942'500.- TTC pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression située à la route du Village sur le territoire de Mies conjointement aux travaux de réfection de la route et du trottoir.
12. **Préavis n° 264/2024**, relatif au renouvellement du soutien financier des SITSE à hauteur de CHF 15'038.- au projet « Ecole Bleue » au Cambodge.

2ème but optionnel, collecteurs EC/EU (9 communes)

13. **Préavis n° 265/2024**, relatif à une demande de crédit de CHF 215'000.- TTC pour l'entretien de collecteur EC et EU sur la commune de Mies.
14. Divers et propositions individuelles.

En cas d'empêchement, je vous remercie de m'avertir, dans les meilleurs délais, au 022 770 56 56 ou par courriel ccamilo@sitse.ch, pour que je puisse adresser la convocation au membre remplaçant de votre commune.

Je vous rappelle aussi, concernant les élections statutaires, qu'il est obligatoire aux candidats d'être présents à la séance. En cas d'absence, veuillez confirmer votre candidature par écrit (mail ci-dessus ou courrier) au bureau du Conseil intercommunal, à l'attention du Président.

Dans le cadre des propositions individuelles, seules celles qui seront adressées par écrit au bureau du conseil 48 heures au moins avant la séance seront mises en discussion.

Pour mémoire, le règlement du conseil intercommunal, les statuts ou tout autre document peuvent être consultés sur notre site internet www.sitse.ch. Sur demande, ils peuvent aussi vous être adressés par courrier.

Dans l'intervalle, je vous présente, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

Corinne Camilo
Secrétaire



Annexes : Préavis n° 261 à 265, rapports des commissions, comptes 2023.
PV n° 54